



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
20 septembre 2010  
Français  
Original: anglais

## Conseil du commerce et du développement

### Cinquante et unième réunion directive

Genève, 29 et 30 novembre 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

## Enseignements tirés de la mise en œuvre par la CNUCED du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (2001-2010): principales tendances, défis et conclusions<sup>1</sup>

### Rapport du secrétariat de la CNUCED

#### Résumé

Conformément au paragraphe 114 du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), afin de réaliser une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme d'action et de décider des mesures à prendre par la suite. La CNUCED a poursuivi ses efforts pour prendre des mesures concrètes permettant d'intégrer les décisions et les engagements figurant dans le Programme d'action dans ses activités et dans les travaux du mécanisme intergouvernemental. Ces activités sont axées sur la recherche et l'analyse, la formation de consensus, la coopération technique et le renforcement des capacités. Les enseignements tirés de l'expérience de la mise en œuvre du Programme d'action par la CNUCED – y compris l'évaluation sectorielle demandée au paragraphe 97 du Programme d'action – font partie de sa contribution à l'évaluation finale du Programme d'action et à la préparation de la quatrième Conférence. Le présent document a été établi pour aider le Conseil du commerce et du développement dans sa réflexion sur le point 2 b) de l'ordre du jour provisoire lors de sa cinquante et unième réunion directive.

<sup>1</sup> On trouvera une analyse détaillée des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action dans la publication de la CNUCED intitulée *Comprehensive Appraisal of the Implementation of the Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010: Assessment of Progress and Lessons for LDC-IV and Beyond* (UNCTAD/ALDC/2009/2).

## Introduction

1. Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 comporte plusieurs catégories de mesures et d'engagements – recouvrant des problèmes d'ordre social, économique, politique et environnemental. Chacun de ces volets est conçu de telle sorte qu'il puisse être géré et mis en œuvre avec efficacité, de façon intégrée et interdépendante, afin de parvenir au but ultime qui est d'accélérer et de pérenniser la réduction de la pauvreté, la croissance économique ne suffisant pas, à elle seule, à permettre un développement durable. Par ailleurs, mettre l'accent uniquement sur des politiques sociales visant expressément à réduire la pauvreté n'est pas viable à long terme. Dans le même ordre d'idées, la gestion et la protection de l'environnement, à elles seules, sont une condition nécessaire mais pas suffisante pour parvenir à un développement durable. Le Programme d'action a été conçu aussi comme le cadre d'un partenariat qui «repose sur les engagements mutuels des PMA et de leurs partenaires de développement de prendre des mesures concrètes dans un certain nombre de domaines interdépendants» (par. 14). Il propose des politiques et des mesures que les PMA et leurs partenaires de développement devraient mettre en œuvre pour améliorer sensiblement les conditions de vie dans ces pays, obtenir plus rapidement une croissance économique soutenue et un développement durable, mettre un terme à leur marginalisation persistante par l'élimination de la pauvreté, des inégalités et de la misère, et leur permettre de s'intégrer avec profit dans l'économie mondiale (par. 4).

2. Outre les principes directeurs qui président à sa mise en œuvre, le Programme d'action prévoit plusieurs objectifs quantifiables et assortis d'un délai, afin de permettre aux PMA et à leurs partenaires de développement d'évaluer et de suivre cette mise en œuvre. Le paragraphe 94 dispose ce qui suit: «Les buts et objectifs définis dans le Programme d'action serviront à analyser et à évaluer les progrès réalisés par les PMA et leurs partenaires de développement dans la mise en œuvre des divers engagements contractés.»

3. On peut tirer plusieurs enseignements importants de la mise en œuvre du Programme d'action au cours de la décennie:

a) Depuis l'adoption du Programme d'action, les politiques et stratégies nationales de développement de la plupart des PMA placent la lutte contre la pauvreté au cœur de leurs objectifs stratégiques de développement; partant, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont devenus la source d'inspiration de l'action des PMA en matière de commerce et de développement;

b) Pratiquement tous les PMA ont pris des mesures courageuses pour éliminer les facteurs faisant obstacle aux exportations et nombre d'entre eux se sont lancés dans la tâche difficile qui consiste à améliorer l'environnement institutionnel pour développer leur secteur privé et à s'attaquer aux contraintes sur le plan de l'offre. Pourtant, les politiques et mesures mises en place dans les PMA n'ont pas engendré une croissance d'une nature et d'une qualité propres à faire cesser leur marginalisation persistante. En fait, leur sous-développement persistant et, bien souvent, leur déclin à long terme illustrent la fragilité de leur économie et l'insuffisance des politiques et stratégies nationales qui, bien que nécessaires, ne peuvent pas garantir à elles seules une croissance, un développement et une réduction de la pauvreté durables dans les PMA;

c) Là où des progrès socioéconomiques ont été enregistrés, ils ont été accompagnés et alimentés par des flux d'aide prévisibles et bien coordonnés associés à un mécanisme national efficace de suivi de la mise en œuvre et d'évaluation de la responsabilité. Cela confirme l'influence fondamentale du partenariat pour le développement sur l'évolution de la croissance des PMA;

d) Les politiques et mesures de soutien mises en place sur les plans national et international ont visé en priorité les secteurs sociaux. Bien qu'importante en soi, cette action ne devrait pas se faire aux dépens des secteurs productifs de l'économie, et il est donc nécessaire d'opérer un changement d'orientation dans les politiques et stratégies de développement des PMA. Pendant plusieurs années, la CNUCED a préconisé un changement dans la conception de ces politiques et stratégies. Pour y parvenir, il importe de placer le développement des capacités productives – et le développement de l'emploi productif qui en est le corollaire – au cœur des politiques et stratégies nationales, y compris des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

4. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, qui se réunira en 2011, devra parvenir à un consensus sur les moyens de renforcer les capacités productives de ces pays, en tenant compte de leur besoin de diversification et de création de valeur ajoutée. Cette préoccupation demeure plus que jamais d'actualité en raison de l'instabilité persistante du cours des produits de base et des incertitudes liées à l'évolution des prix à long terme. Les travaux de la CNUCED sur les PMA ont souligné la possibilité d'améliorer, à court terme ou à moyen terme, leurs perspectives de croissance en renforçant leur compétitivité à l'exportation, surtout dans des domaines où ils jouissent d'avantages comparatifs comme la production et l'exportation de produits non traditionnels tels que les produits horticoles, dont les fleurs et les fruits et légumes frais.

5. La CNUCED a entrepris une évaluation d'ensemble des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action (CNUCED/ALDC/2009/2). Cette étude a été établie pour aider le Conseil du commerce et du développement à faire le bilan du Programme d'action dans le cadre de l'évaluation globale que doit en faire l'Assemblée générale, conformément à son paragraphe 114. L'étude comporte:

a) Une description succincte des difficultés rencontrées pour se livrer à une évaluation objective des résultats et de l'impact du Programme d'action. Cette partie de l'étude se fonde sur l'expérience de la CNUCED en matière de mise en œuvre de programme et sur l'examen annuel des progrès accomplis auquel le Conseil du commerce et du développement procède à sa session ordinaire depuis l'adoption du Programme d'action en 2001;

b) Une évaluation de l'évolution dans des domaines clefs relevant des attributions et de la compétence de la CNUCED;

c) Une analyse du rôle des produits de base – surtout les produits d'exportation non traditionnels – dans l'amélioration des perspectives de croissance et de développement des PMA;

d) Des recommandations générales ainsi que des idées et suggestions de la CNUCED concernant les questions éventuelles sur lesquelles la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA devrait porter son attention.

## **I. Examen, suivi et évaluation de l'impact: enjeux et perspectives**

6. La section III du Programme d'action reconnaît que des mécanismes et des arrangements efficaces pour la mise en œuvre, le suivi, l'examen et la surveillance des progrès accomplis sont indispensables à son succès. Cela montre que les PMA comme leurs partenaires de développement appellent de leurs vœux un suivi et une évaluation efficaces des progrès et des résultats de la mise en œuvre des mesures et des engagements pris dans le cadre du Programme d'action et des avancées qu'il a permis de réaliser. Le recours au suivi et à l'évaluation comme partie intégrante des activités de développement sur le plan

national et international rassemble donc un nombre croissant de suffrages et suscite de plus en plus d'intérêt. En effet, grâce à l'examen systématique des effets de telle ou telle intervention, le suivi et l'évaluation efficaces du Programme d'action permettent aux gouvernements des PMA, aux partenaires de développement internationaux et à la société civile de tirer les leçons des expériences passées, d'améliorer les performances futures et d'afficher des résultats dans le domaine de la responsabilité et de la transparence au sein des partenariats. Traditionnellement, les activités de suivi et d'évaluation se limitaient essentiellement aux projets dans lesquels le cycle de projet prévoyait d'articuler une analyse préalable avec un suivi et une évaluation a posteriori. Toutefois, le passage des «projets» aux «politiques», dans les années 80 et 90, a entraîné la reconnaissance du rôle essentiel que joue l'action des pouvoirs publics dans la définition du modèle et du rythme de développement, et a amené les décideurs à focaliser leur attention sur des questions touchant la conception et l'exécution de «bonnes» politiques. Au milieu de la décennie 1990, l'accent s'est de nouveau déplacé pour passer de la réforme des politiques «de première génération» à des réformes institutionnelles «de deuxième génération» visant les fonctions juridiques, administratives et réglementaires des gouvernements dans la «bonne gouvernance». Ce changement de perspective a fait naître le besoin de suivre et d'évaluer a posteriori des interventions d'ordre stratégique menées dans le cadre de programmes et par les pouvoirs publics.

7. En examinant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, la CNUCED a réalisé, par pays<sup>2</sup> et par secteur, des études de cas<sup>3</sup> dans plusieurs PMA. Parmi les travaux de recherche et d'analyse qu'elle a menés récemment au sujet des PMA<sup>4</sup> figure également le suivi de leur progression vers les cibles et objectifs du Programme d'action et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les évaluations par pays et les examens sectoriels, tout comme les travaux de recherche et d'analyse du secrétariat, ont permis de comprendre encore mieux les problèmes, les enjeux et les possibilités de développement qui existent. Les travaux de la CNUCED révèlent également qu'évaluer les effets des interventions effectuées au niveau stratégique, surtout en ce qui concerne les programmes d'action adoptés sur le plan international, comme celui en faveur des PMA, est une tâche complexe, pour plusieurs raisons: premièrement, les déterminants de la croissance sont aussi complexes que variés et la conjonction spécifique de facteurs nécessaire pour la favoriser sera différente d'un pays à l'autre. Par ailleurs, une croissance économique modeste est difficile à entretenir à cause de la trop grande vulnérabilité des PMA aux chocs – économiques ou autres, externes ou internes – dont un grand nombre n'est pas pris en compte (ou prévu) par le Programme d'action. À titre d'exemple, selon les dernières estimations de la Banque mondiale, 53 millions de personnes supplémentaires dans les pays en développement – en majorité dans les PMA – pourraient tomber dans la pauvreté à mesure que la croissance se ralentit dans le monde et, si la crise

<sup>2</sup> On peut consulter les études de cas sur le Bangladesh (UNCTAD/LDC/MISC/2006/4), le Burkina Faso (UNCTAD/LDC/MISC/2006/7), le Cap-Vert (UNCTAD/LDC/MISC/2006/6), l'Éthiopie (UNCTAD/LDC/MISC/2006/5) et le Népal (UNCTAD/LDC/MISC/2006/3) à l'adresse <http://www.unctad.org>.

<sup>3</sup> La synthèse des études de cas par secteur figure dans une publication intitulée «Export Competitiveness and Development in LDCs: Policies, Issues and Priorities for Least Developed Countries for Action during and beyond UNCTAD XII» (UNCTAD/LDC/2008/1).

<sup>4</sup> Pour une analyse détaillée et des informations statistiques complètes indiquant où en sont, au fil des ans, les PMA et leurs partenaires de développement dans la mise en œuvre des objectifs et des mesures inscrits dans le Programme d'action, voir la série *Rapport sur les pays les moins avancés*: 2002, 2004, 2006, 2007, 2008 et 2009, de la CNUCED. Voir aussi le document intitulé «UNCTAD's contribution to the Mid-term Review of the Programme of Action for LDCs for the decade 2001-2010» (UNCTAD/LDC/2006/3).

se prolonge, on pourrait enregistrer chaque année 200 000 à 400 000 décès de plus chez les nourrissons, entre aujourd'hui et 2015. Des quelque 40 % de pays en développement qualifiés par la Banque mondiale de «très vulnérables» aux effets de la crise économique mondiale, plus de 95 % sont des PMA.

8. Deuxièmement, la nature du Programme d'action, y compris la portée et l'étendue des engagements pris, qui font souvent partie d'une «batterie» de politiques et de stratégies de développement et d'interventions, ont complexifié la tâche de suivi et d'évaluation. C'est particulièrement le cas ces dernières années, avec l'extension de l'approche sectorielle et des subventions budgétaires générales, qui rend malaisé de suivre et de mesurer l'effet des différents éléments d'un programme. Un autre facteur connexe est le laps de temps sur lequel porte l'évaluation, et la portée de celle-ci. Généralement, les effets d'une intervention (par le biais du Programme d'action, par exemple) mettent du temps à se faire sentir et il se peut que l'évaluation doive s'étendre bien au-delà de la durée du programme. En outre, certaines mesures et certains engagements (par exemple pour le renforcement des capacités productives) sont, par nature, longs à porter leurs fruits et, de ce fait, souvent impossibles à évaluer sur une courte durée ou dans le délai prévu par le Programme d'action. Dans les pays (tels que les pays les moins avancés) qui souffrent de problèmes de développement structurels et étroitement liés, le renforcement effectif et durable des capacités est une tâche complexe et ardue. Le renforcement des capacités – en particulier le développement des ressources humaines et institutionnelles des PMA – doit donc être considéré dans une perspective à long terme. Si l'évaluation est faite en cours ou en fin de programme, l'ampleur et la variété des effets de l'intervention risquent d'être sous-estimés. Une question d'échelle peut également se poser quant à l'étendue des effets qu'aura le programme. L'intervention peut avoir d'importants effets indirects qui dépasseront de loin les cibles ou objectifs immédiats qu'elle s'était fixés. Si l'évaluation n'en tient pas compte, l'effet tout entier sera, là encore, sous-estimé. Ici se pose également la question du lien de causalité. Le Programme d'action comporte un ensemble de «mesures» que les PMA et leurs partenaires de développement devraient mettre en œuvre aux niveaux national et international. Ces interventions s'insèrent dans une stratégie nationale de croissance intégrée et globale en faveur des populations pauvres. Il est donc difficile d'attribuer à un seul programme ou à une seule série d'interventions, comme le Programme d'action, les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté et de développement durable. Par exemple, quelle part du changement dans l'indicateur de résultats peut-on attribuer à l'intervention menée et quelle part résulte de facteurs extérieurs? Autrement dit, si l'on pose la question à l'envers: que se serait-il passé si cette intervention n'avait pas eu lieu?

9. Troisièmement, les objectifs et les priorités des divers cadres d'action sont souvent considérés comme se concurrençant les uns les autres, au lieu de se compléter. Ainsi, la plupart des PMA ont appliqué un programme d'ajustement structurel dans les années 80 et 90 et plusieurs d'entre eux reçoivent maintenant un appui dans le cadre d'un Document de stratégie de réduction de la pauvreté. De nombreux PMA font l'objet d'un examen au titre de ce document et sont dotés d'un mécanisme à cet effet (comme les tables rondes organisées par la Banque mondiale). Il existe aussi d'autres systèmes et mécanismes de coordination à l'échelon des pays, comme le bilan commun de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA, l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la récente initiative «Aide au commerce», etc. Associés à des politiques de développement nationales et à des stratégies sectorielles, ces dispositifs entraînent souvent des blocages institutionnels dans lesquels le Programme d'action n'est généralement pas une préoccupation prioritaire. Conjuguée à l'insuffisance avérée de l'information et des statistiques dans les PMA, l'absence pure et simple d'un cadre

méthodologique systématique et cohérent au niveau national complique encore le suivi des progrès accomplis et l'évaluation de l'impact obtenu.

10. Enfin, le suivi et l'évaluation de l'impact de l'intervention menée au niveau national ou sectoriel sont une opération onéreuse qui exige beaucoup de moyens financiers, techniques et humains. Pourtant, les avantages d'un tel exercice l'emportent sur ses coûts. Sans évaluation d'une intervention au niveau national ou sectoriel, il est extrêmement malaisé de discerner de façon tangible les retombées concrètes du Programme d'action de Bruxelles sur le terrain. Celui-ci ne prévoit l'engagement ou la promesse d'aucune ressource financière pour faire le bilan des résultats et évaluer les effets sur les plans national (ou sectoriel), régional et international. Non seulement cette carence limite la portée et l'étendue de l'évaluation d'impact, mais aussi elle compromet l'action menée pour renforcer l'impact effectif (ou l'impact sur le développement) des projets et programmes de coopération technique et de renforcement des capacités sur les institutions et l'économie des pays bénéficiaires.

11. Compte tenu des lacunes et des limites qui viennent d'être évoquées, la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés devrait parvenir à un consensus sur la nécessité de disposer d'un mécanisme d'évaluation systématique et cohérent. Un tel mécanisme, si la Conférence en décide ainsi, devra être suffisamment souple pour pouvoir s'appliquer à toute une série de contextes différents avec des contraintes variables en termes de ressources. Il devra aussi permettre aux décideurs d'être informés avec clarté et en temps voulu des effets et de l'efficacité du programme en cours d'évaluation. Cela est indispensable si l'on veut faire comprendre aux décideurs non spécialistes et aux autres parties prenantes ou parties intéressées les conclusions de l'évaluation ou du suivi du programme d'action qui succédera à l'actuel Programme. Dans un esprit de transparence et afin d'encourager la participation de la société civile à l'élaboration des politiques, notamment sa participation active aux consultations, il importe également de diffuser les conclusions de l'évaluation auprès de tous ceux qui auront pris part aux réformes.

12. Si l'on veut venir à bout plus facilement de ces difficultés et complexités du suivi et de l'évaluation au niveau des stratégies et des politiques mises en place, il faut s'entendre sur la nature d'un cadre satisfaisant pour l'évaluation et le suivi des programmes. Il n'existe pas de formule unique ou idéale qui pourrait s'appliquer à toutes les évaluations; il faudra plutôt adapter le cadre méthodologique aux conditions de telle ou telle évaluation et choisir des méthodes différentes pour exécuter des tâches différentes au sein de la méthodologie d'ensemble. Il importe de définir ce que l'on attend du futur programme d'action ou de la future intervention, car cela déterminera les critères à utiliser pour en suivre et en évaluer les effets. Il y aura, dans la plupart des cas, une hiérarchie des objectifs dans laquelle des cibles intermédiaires serviront de tremplin pour atteindre le but final. Une intervention initiale menée dans le cadre d'une politique ou d'un programme donne lieu à un certain nombre d'activités ou de prestations qui débouchent sur des produits et des résultats susceptibles, à leur tour, d'aider à atteindre les objectifs visés par le programme.

13. Il importe que, pendant et après la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, les PMA entretiennent un dialogue constant avec leurs partenaires de développement et avec les institutions internationales pour tirer le meilleur parti possible des effets des programmes et des projets exécutés en leur faveur par l'intermédiaire du programme d'action qui succédera au programme actuel. L'expérience a montré jusqu'ici que, pour obtenir les résultats escomptés, il faut absolument que les pays bénéficiaires participent activement à la conception et à l'exécution des programmes et des projets. Il est également important que les demandes d'appui au programme et de soutien budgétaire directs présentées par des PMA se fondent sur une évaluation critique des lacunes et des besoins du pays; en effet, une fois les projets/programmes menés à bien, il faut pouvoir

juger de leur utilité et de leur impact à l'aune non seulement des résultats de leur mise en œuvre mais aussi de leur contribution concrète au règlement des problèmes et difficultés de développement. Pour ce faire, il faudrait poursuivre les efforts engagés pour renforcer l'adhésion des PMA aux mesures prises en leur faveur et renforcer leur capacité d'absorption.

## II. Principales tendances de l'économie des PMA depuis l'adoption du Programme d'action

### A. Croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant

14. Malgré les difficultés susmentionnées, la CNUCED fournit des indications<sup>5</sup> quant au point où en sont arrivés les PMA et leurs partenaires de développement, à une date (ou une période) donnée, dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action. Il ressort des travaux du secrétariat que les résultats de l'activité socioéconomique des PMA varient d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et même d'un secteur à l'autre, mais que dans l'ensemble on enregistre des progrès sensibles depuis mai 2001. Au demeurant, l'économie du groupe des PMA est demeurée dynamique et vigoureuse jusqu'au début de la crise financière. Le taux de croissance moyen<sup>6</sup> a atteint près de 8 % par an en 2005-2007, soit près de 2 % de plus que les 5,9 % enregistrés en 2000-2004 et près du double du taux de 4 % réalisé dans les années 90. Par conséquent, le taux de croissance de l'ensemble des PMA pour la période 2005-2007 a dépassé le chiffre de 7 % fixé comme objectif par le Programme d'action de Bruxelles. Ce taux était même supérieur au taux moyen des autres pays en développement pour la même période. Néanmoins, par suite de leur accroissement démographique supérieur (2,5 % par an, soit près du double de la moyenne des autres pays en développement), la croissance du PIB par habitant des PMA est restée inférieure à celle de ces autres pays. Le taux de croissance moyen du PIB réel par habitant pour l'ensemble des PMA était en 2005-2007 d'environ 5,5 %, contre quelque 7 % pour les autres pays en développement<sup>7</sup>.

15. En 2008-2009, les principaux indicateurs économiques révèlent une contraction de l'activité économique des PMA, surtout par rapport à la période 2006-2007. En 2008, pour l'ensemble de ces pays, le PIB réel<sup>8</sup> a augmenté de 5,8 %, alors qu'il avait progressé d'environ 8 % en 2006-2007, le PIB réel par habitant étant tombé de 5,6 % en 2007 à 4,6 % en 2008, ce qui représente la plus forte chute depuis 2003.

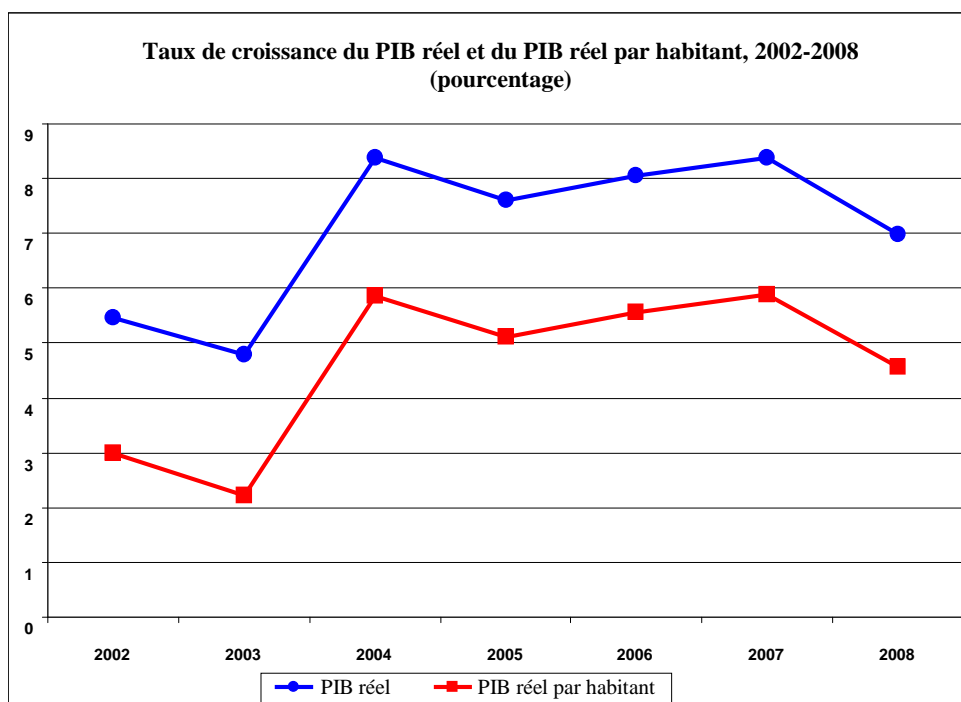
<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Les calculs du secrétariat de la CNUCED s'appuient sur les données de la Division de statistique et de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES/ONU), janvier 2009.

<sup>7</sup> Les données renvoient au PIB réel et au PIB réel par habitant (dollars de 1990); les chiffres concernant les autres pays en développement sont tirés du *Rapport 2008 sur les perspectives économiques mondiales* et de la Banque mondiale.

<sup>8</sup> Les chiffres ont été calculés par le secrétariat à partir de données de la Division de statistique et de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES/ONU), août 2009, et renvoient au PIB réel et au PIB réel par habitant (en dollars de 1990).

Figure 1  
Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant, 2002-2008



16. L'évolution de l'économie de l'ensemble des PMA masque des variations régionales, sectorielles et nationales. Sur le plan régional, en 2005-2007, la croissance du PIB réel des PMA d'Afrique était supérieure à celle de leurs homologues d'Asie. En revanche, par la suite, en 2008, le taux des PMA d'Afrique (plus Haïti) est tombé d'environ 8,5 % en 2006-2007 à 6,2 %, tandis qu'en Asie et dans la région Pacifique, il tombait de 6,9 à 5,2 %. En conséquence, pour l'ensemble des PMA, le PIB réel par habitant n'a augmenté que de 4,6 % en 2008 alors qu'il avait progressé de 5,9 % en 2007. Dans l'ensemble, en 2008, les PMA qui ont vu leur PIB réel augmenter de 6 % ou plus étaient au nombre de 14<sup>9</sup>, alors qu'ils étaient 21 (parmi lesquels cinq pays exportateurs de pétrole et de minerais) en 2005-2007. La même année, 16 autres PMA<sup>10</sup>, contre 17 en 2005-2007 (dont cinq exportateurs de minerais et/ou de pétrole) ont enregistré une croissance du PIB réel de 4 à 6 %, et 9 autres<sup>11</sup> ont vu leur taux passer de 3 à 4 %. Par conséquent, en 2008, la croissance du PIB réel par habitant a été inférieure ou égale à 1 % dans 16 pays et elle est demeurée négative dans 9 pays. Cette tendance n'est pas bonne par rapport à celle de la période 2005-2007, dans laquelle deux pays seulement ont accusé un taux de croissance négatif. Pourtant, ces taux de croissance demeurent impressionnants si on les compare à la période 2000-2004, où 6 PMA seulement sur 46 (pour lesquels on dispose de statistiques) ont pu atteindre ou dépasser un taux de croissance moyen de 7 % par an.

<sup>9</sup> Angola, Bangladesh, Bhoutan, Éthiopie, Guinée équatoriale, Îles Salomon, Libéria, Malawi, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Timor-Leste et Vanuatu.

<sup>10</sup> Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Djibouti, Gambie, Madagascar, Maldives, Mozambique, Myanmar, Népal, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan et Zambie.

<sup>11</sup> Afghanistan, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Yémen.



17. Au niveau sectoriel, si les résultats économiques des PMA africains importateurs de pétrole ont continué de progresser, ce sont les PMA exportateurs de pétrole qui continuent d'être les moteurs économiques de leur région. Sur les 12 PMA qui ont connu une forte croissance, 8 sont exportateurs de pétrole ou de minerais. Globalement, pendant la période 2000-2008, c'est dans l'industrie minière, l'exploitation de pétrole brut et la construction que les PMA en tant que groupe ont enregistré la plus forte croissance. La part de l'agriculture dans le PIB s'est montée à guère plus de 30 % pendant la période 2005-2008, contre plus de 35 % dix ans auparavant. La part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale n'a augmenté que faiblement, passant de 10 à 11 % du PIB total (24 % en moyenne pour les autres pays en développement) dans la même période, tandis que la part des services accusait un léger recul, de 42 à 40 %.

## B. Commerce international

18. S'agissant du commerce international, la structure des exportations des PMA reste concentrée sur un petit nombre de produits primaires et d'articles manufacturés peu spécialisés et à forte intensité de main-d'œuvre. Toutefois, la forte croissance des exportations enregistrée ces dernières années a été un élément moteur qui a tiré le PIB de ces pays. En conséquence, le commerce international représente environ 50 % du PIB de l'ensemble des PMA. En valeur nominale, les exportations totales de marchandises sont passées de 83,3 milliards de dollars en 2005 à 128,5 milliards en 2007<sup>12</sup>, et à quelque 172 milliards en 2008. Dans la même période, les importations de marchandises des PMA ont aussi augmenté sensiblement, passant de 87,9 milliards de dollars en 2005 à 101,4 milliards en 2006 et à 153 milliards en 2008 (la balance commerciale a fait un bond en leur faveur, passant d'un solde négatif de 4,5 milliards de dollars en 2005 à un solde positif de 19 milliards en 2008). Le solde positif a été le plus élevé en 2006, année où il dépassait les 27 milliards de dollars. La valeur des exportations totales de marchandises en 2008 était supérieure de 88,7 milliards de dollars à son niveau de 2005 et de 131,8 milliards à celui de 2002. Cette amélioration des résultats d'exportation est imputable en grande partie à la hausse des cours des produits de base sur le marché mondial. Avec le renchérissement du pétrole et des minerais, les exportations des PMA africains (plus Haïti) sont passées de 58,5 milliards de dollars en 2005 à 132,2 milliards en 2008, tandis qu'elles passaient de 24,5 milliards à 38,9 milliards dans les PMA d'Asie. Dans l'ensemble, malgré la forte progression des exportations et bien que le commerce représente plus de 50 % de leur PIB, la part des PMA dans le commerce international demeure marginale (moins de 1 % en 2006-2008).

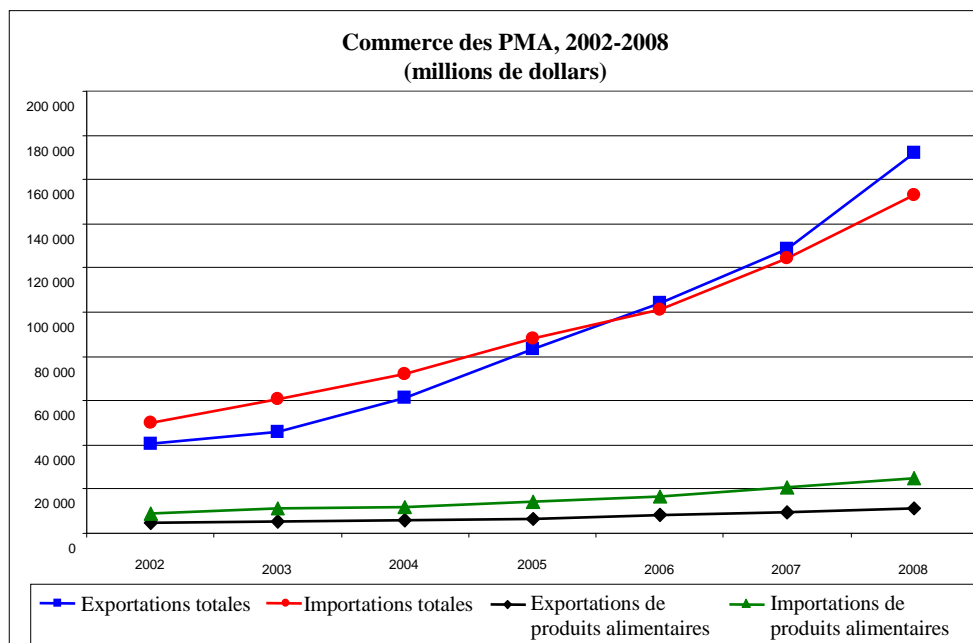
19. Comme on peut le voir d'après la figure ci-après, la période 2005-2008 a été remarquable pour l'ensemble des PMA, dont les exportations de marchandises sont passées de 83,5 milliards de dollars à 172 milliards (progression de près de 107 %), encore que, dans cette période, les importations de marchandises ont elles aussi augmenté sensiblement<sup>13</sup>. Toutefois, un facteur important a compromis les résultats des PMA en 2009: l'effondrement des cours des produits de base. La flambée des prix amorcée en 2002

<sup>12</sup> Les données relatives aux importations et aux exportations totales sont des estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les informations de la base de données COMTRADE, Division de statistique, DAES/ONU, janvier 2009.

<sup>13</sup> Les données sur les importations et exportations totales sont des estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les informations de la base de données COMTRADE, Division de statistique, DAES/ONU, janvier 2009.

a pris fin au début de 2009<sup>14</sup> et a été suivie par une forte diminution au deuxième semestre, à cause de la baisse de la demande due en grande partie aux crises économiques mondiales. En conséquence, les recettes d'exportation des PMA ont fortement baissé (parfois jusqu'à 50 %) au premier semestre de 2009.<sup>15</sup>

Figure 2

**Évolution du commerce international des PMA, 2002-2008**

20. Une autre caractéristique du commerce international des PMA réside dans l'accroissement des importations de produits alimentaires, qui ont presque triplé, passant de 9,2 milliards de dollars en 2002 à 16,4 milliards en 2006, puis à 24,8 milliards en 2008. Les exportations de produits alimentaires ont augmenté elles aussi, passant de 4,8 milliards de dollars en 2002 à 8,1 milliards en 2006 et à 11,5 milliards en 2008<sup>16</sup>. La forte hausse des prix sur le marché international en 2006 et 2007 a sensiblement majoré la facture des importations pour l'ensemble des PMA.

21. La hausse record des cours mondiaux enregistrée récemment pèse socialement, politiquement et économiquement sur les PMA – dont beaucoup sont non seulement importateurs nets de produits alimentaires mais aussi en situation d'insécurité alimentaire. Cette hausse, que l'on pourrait considérer comme un défi naissant, est peut-être aussi symptomatique des problèmes structurels profonds de l'économie des PMA. Dans ces pays, la productivité agricole a connu un rapide déclin au cours des dernières décennies, alors que la demande de produits alimentaires a augmenté, en partie à cause de l'évolution démographique. Le secteur était plus productif il y a cinquante ans qu'il ne l'est aujourd'hui

<sup>14</sup> On trouvera des précisions dans le Rapport 2009 de la CNUCED sur le commerce et le développement intitulé «Faire face à la crise mondiale, atténuation des changements climatiques et développement».

<sup>15</sup> Ces chiffres sont fondés sur des estimations car les données pour 2009 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

<sup>16</sup> Les données relatives aux importations et exportations alimentaires sont des estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les informations de la base de données COMTRADE, Division de statistique, DAES/ONU, janvier 2009.

et, dans beaucoup de PMA, la croissance annuelle des cultures céréalières est passée de 3 à 6 % dans les années 80 à seulement 1 à 2 % aujourd'hui (note de synthèse de la CNUCED n° 2, juin 2008). L'envolée des prix risque aussi de compliquer une situation alimentaire déjà précaire dans les PMA. Ainsi, selon le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'augmentation des prix internationaux s'est répercutée sur le marché intérieur de plusieurs PMA<sup>17</sup>, et ce malgré le fait que bon nombre d'entre eux reçoivent chaque année de l'aide alimentaire.

### C. Apport extérieur de ressources financières

22. Comme il ressort de la figure 3 ci-après, l'apport total de capitaux extérieurs (y compris annulation de dette et assistance technique) aux PMA a atteint 44,3 milliards de dollars (en prix courants) en 2008, contre 33,4 milliards l'année précédente. Par rapport à 2002 (année où le montant était d'environ 17 milliards de dollars), l'apport total de fonds publics a plus que doublé en 2008. L'aide publique au développement (APD) nette (à l'exclusion des remises de dette et de l'assistance technique) est passée de 32,2 milliards de dollars en 2007 à 37,6 milliards en 2008<sup>18</sup> (encore que la répartition de l'APD ait été inégale et qu'elle ait même diminué pour certains PMA). L'apport d'investissement étranger direct a augmenté aussi, passant d'environ 25,8 milliards de dollars au dernier trimestre de 2008 à 33,1 milliards en 2009. L'IED a presque quadruplé par rapport à 2002, où il était de 8,3 milliards de dollars, et doublé par rapport à 2005 (13,6 milliards). Cependant, une bonne part de cet investissement était destinée aux pays exportateurs de pétrole et de minerais. En 2009, 12 pays exportateurs ont reçu à eux seuls plus de 25,1 milliards de dollars (soit environ 76 %) sur l'IED destiné aux PMA<sup>19</sup>.

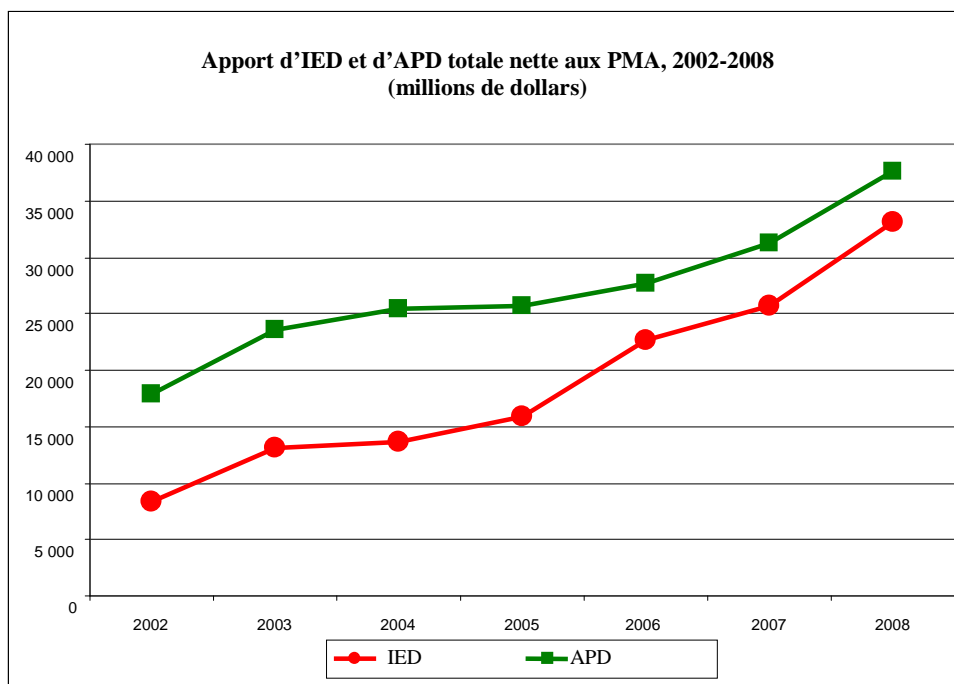
---

<sup>17</sup> Par exemple, au Sénégal, le prix du blé en février 2008 était deux fois plus élevé que l'année précédente; il a augmenté de près de 90 % au Soudan et triplé dans le nord de la Somalie. Le prix du maïs en Ouganda (Kampala) a augmenté de 65 % entre septembre 2007 et mars 2008, et de 43 % au Mozambique (Maputo). Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en Éthiopie (Addis-Abeba), les prix du blé et du maïs ont augmenté de 33 % entre mars 2007 et mars 2008.

<sup>18</sup> Statistiques en ligne sur le développement international, Comité d'aide au développement de l'OCDE, 21 janvier 2010.

<sup>19</sup> Base de données IED/STN de la CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, octobre 2009.

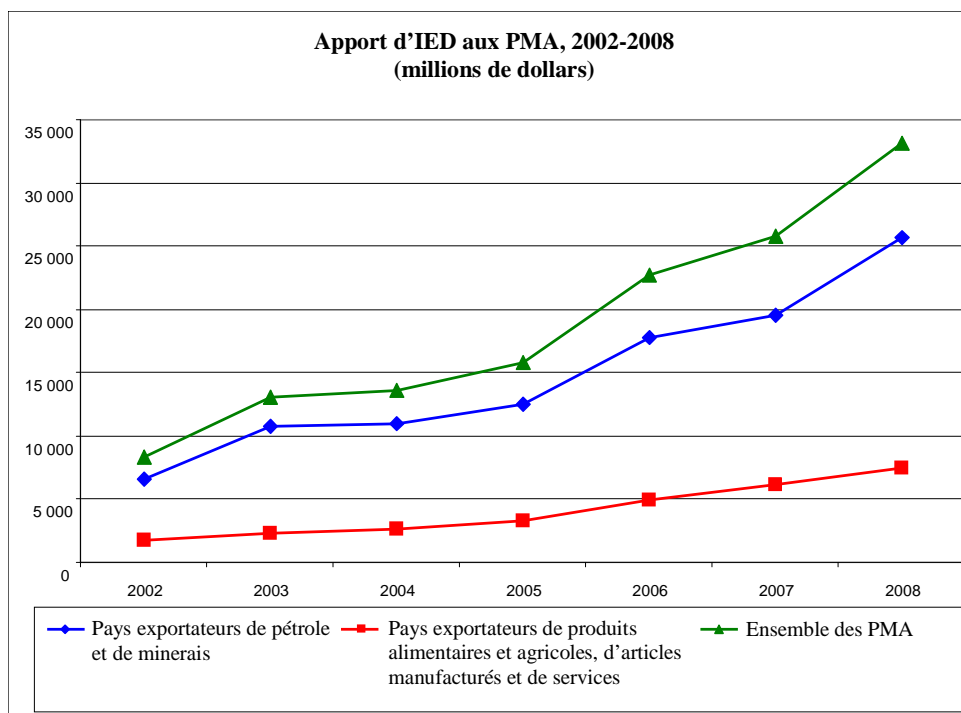
Figure 3  
**Apport d'IED et d'APD totale nette aux PMA, 2002-2008**



L'amélioration des résultats économiques constatée ces dernières années dans les PMA s'est accompagnée d'une amélioration des mesures internationales d'appui et des politiques nationales. Les flux financiers à destination des PMA, notamment l'aide publique au développement, et les investissements étrangers directs, se sont sensiblement accrus et les conditions d'accès aux marchés pour les exportations de ces pays sont bien meilleures qu'au moment de l'adoption du Programme d'action. En outre, depuis l'adoption du Programme, d'importants progrès ont été accomplis pour délier l'aide apportée à ces pays et alléger leur dette extérieure.

23. Cependant, malgré une amélioration notable, depuis quelques années, des courants de capitaux publics et privés destinés aux PMA, l'APD est souvent accordée sous forme d'allègement de la dette et d'aide humanitaire (d'urgence). Par ailleurs, malgré l'accroissement du montant des capitaux publics et privés destinés aux PMA (notamment sous forme d'APD et d'IED), les courants demeurent concentrés sur le plan géographique et/ou par secteur. Ainsi, l'IED à destination des PMA exportateurs de pétrole et de minerais est passé de 6,5 milliards de dollars É.-U. en 2002 (contre 1,8 milliard aux exportateurs de produits alimentaires et agricoles, d'articles manufacturés et de services) à 25,6 milliards en 2008 (contre 7,4 milliards seulement aux exportateurs de produits alimentaires et agricoles, d'articles manufacturés et de services). En 2008, 12 pays exportateurs de pétrole et de minerais ont reçu près de 77,5 % de l'apport total d'IED aux PMA (voir fig. ci-après).

Figure 4  
Répartition de l'IED dans les PMA par secteur d'exportation, 2002-2008



#### D. Tendances de l'épargne et de l'investissement

24. Comme la croissance économique, l'évolution de l'investissement et de l'épargne présente un tableau en demi-teintes. Si, globalement, l'épargne intérieure des PMA en tant que groupe a progressé de 13 à 21 % du PIB, elle a en fait reculé dans la moitié de ces pays au cours de la période 2000-2007. Dans cette même période, ce sont les PMA exportateurs de pétrole et de minerais qui ont enregistré les taux d'épargne intérieure les plus élevés<sup>20</sup>. Le déficit de ressources suit l'évolution de l'épargne intérieure et offre, lui aussi, un tableau contrasté. Dans les PMA en tant que groupe, le déficit de ressources, qui est un indicateur de la dépendance à l'égard des ressources étrangères, est passé de 7 % du PIB pour la période 2000-2002 à 1,6 % pour 2006-2007. Pourtant, en 2007, 15 PMA affichaient des taux d'épargne intérieure négatifs et dépendaient donc de l'épargne étrangère pour financer leurs investissements et leur consommation intérieurs. Globalement, les PMA sont très loin de la cible du ratio investissement/PIB fixé à 25 % dans le Programme d'action de Bruxelles. On constate donc que l'apport de ressources externes reste crucial puisque la plupart des PMA en dépendent pour financer leurs besoins de développement et même, dans certains cas, leur consommation intérieure.

25. À l'incapacité des PMA de mobiliser des ressources intérieures pour assurer leur développement s'ajoutent la faiblesse et les lacunes de leur secteur bancaire. Malgré les réformes d'envergure auxquelles leur secteur financier a été soumis, principalement dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, leur secteur bancaire reste le plus souvent cruellement sous-développé. Des enquêtes de la Banque mondiale montrent que non moins

<sup>20</sup> Angola, Guinée équatoriale, Mauritanie, Mozambique, Soudan et Tchad, plus République démocratique populaire lao.

de 80 % des ménages et de 80 % des petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique n'ont jamais eu accès aux services bancaires. De plus, selon les dernières données, les prêts à l'agriculture ne représentent que 14 % des créances des banques des PMA africains, alors que dans ces pays ce secteur produit plus de 36 % de la valeur ajoutée totale et emploie, en moyenne, 86 % de la main-d'œuvre (CNUCED, 2008). Cette faiblesse institutionnelle, associée aux coûts élevés du crédit, freine l'accès des entreprises, notamment des PME, au financement. Il convient donc de prendre d'urgence des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles du secteur bancaire et, en même temps, rendre le crédit abordable en adoptant les politiques économiques qui s'imposent. L'écart (variation) entre le taux d'intérêt directeur et les taux d'intérêt appliqués est relativement plus élevé dans les PMA que dans les autres pays en développement; en conséquence, les banques des PMA sont deux fois plus rentables que les autres, et donc peu portées à se montrer compétitives.

## E. Accès aux marchés

26. À l'issue du Programme d'action de Paris pour les années 90 et au début du Programme d'action pour la décennie actuelle, plusieurs partenaires commerciaux ont amélioré les conditions d'accès à leur marché pour les exportations des PMA. Ainsi, l'initiative «Tout sauf les armes», entrée en vigueur le 5 mars 2001, accorde l'accès aux marchés en franchise de douane et hors contingent pour tous les produits, à l'exclusion des armes. Sont aussi exclus les bananes, le sucre et le riz, pour lesquels les droits de douane sont abolis progressivement au cours d'une période de transition, sous réserve de contingents tarifaires. En mai 2000, les États-Unis ont promulgué la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, qui modifie le schéma de préférences généralisées des États-Unis en faveur de certains pays d'Afrique subsaharienne en élargissant la gamme des produits visés, dont les textiles et vêtements. Cette initiative a été suivie par l'extension du schéma de préférences canadien, qui autorise l'importation de 570 produits originaires des PMA en franchise de douane. En janvier 2003, le schéma a été beaucoup amélioré par l'extension de son champ d'application à tous les produits, y compris les textiles et vêtements, et par de nouvelles règles d'origine comportant de légères exceptions portant sur certains produits agricoles. De même, à la suite d'une révision du schéma de préférences généralisées du Japon conduite en décembre 2000, le schéma a été modifié dans le sens de l'octroi de la franchise de douane pour une liste additionnelle de produits industriels originaires des PMA. À la suite d'une deuxième révision en avril 2003, une nouvelle liste de produits agricoles a été ajoutée et l'accès en franchise de douane a été accordé pour tous les produits visés par le schéma. Une dernière modification, non négligeable, a été apportée au schéma japonais en 2007<sup>21</sup>. Ces arrangements préférentiels et d'autres arrangements bilatéraux en faveur des PMA ont amélioré de façon appréciable les conditions d'accès aux marchés pour de nombreux articles. Dans l'ensemble, près de 85 % de la valeur des importations des pays développés en provenance des PMA ont bénéficié dans la période 2001-2007 du traitement préférentiel en franchise de douane et sans contingentement, mais certains produits des PMA se heurtent encore à des droits de douane exorbitants dans quelques pays développés. Récemment, le bénéfice de la franchise de douane sans contingentement est passé à 91 % des produits manufacturés et à 93 % des produits agricoles. Il faudrait multiplier les efforts pour accorder l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent à tous les produits des PMA et supprimer les obstacles à cet accès, notamment les obstacles non tarifaires.

<sup>21</sup> On trouvera des précisions sur ces schémas et d'autres modalités d'accès aux marchés dans le rapport publié sous la cote UNCTAD/ALDC/2008/4.

27. Comme on l'a vu précédemment, l'amélioration des résultats économiques constatée dans les PMA depuis la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA de mai 2001 s'est accompagnée d'une amélioration des mesures internationales d'appui et des politiques nationales. Dans la décennie qui vient, l'un des grands défis sera de rendre plus viables et plus durables les progrès réalisés jusqu'ici dans le cadre des partenariats, de manière à améliorer les conditions de vie du citoyen moyen des pays les plus pauvres, surtout dans la situation de crise économique que le monde connaît aujourd'hui.

## F. Ligne de conduite à suivre

28. La principale difficulté pour les PMA, telle qu'elle a été identifiée par le travail de recherche et d'analyse de la CNUCED, demeure la faiblesse de leur capacité de production, comme l'ont confirmé notamment des études de cas nationales et des analyses sectorielles reproduites dans le rapport publié sous la cote UNCTAD/ALDC/2009/2. Le renforcement des capacités de production exige que les pouvoirs publics prennent des mesures efficaces aux échelons national, régional et mondial.

29. Les études faites pour la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA débouchent sur les conclusions suivantes:

a) Il existe des secteurs où les initiatives nationales et internationales, si elles sont bien ciblées, pourraient contribuer à réduire la pauvreté dans les PMA. Ainsi, des études de cas confirment que le secteur de l'horticulture offre des possibilités d'emploi propres à améliorer le revenu des ménages, ce qui aurait un impact direct sur la réduction de la pauvreté dans beaucoup des pays étudiés;

b) La diversification dans le sens de la production d'articles à valeur ajoutée et d'articles manufacturés est importante pour la viabilité à long terme de la croissance économique et du développement des PMA, mais une diversification horizontale est indispensable à la croissance et au développement de beaucoup des pays les plus pauvres du monde. Plusieurs PMA pourraient rejoindre les rangs des exportateurs performants à condition de mettre en place des politiques et des stratégies de développement bien conçues, associées à des systèmes d'encouragement ciblés et bien structurés;

c) Orienter les investissements, y compris les ressources provenant de l'APD, de l'IED et des sources privées, vers les secteurs présentant un intérêt stratégique pour les PMA peut avoir un impact direct sur leur développement socioéconomique.

30. Les études de cas confirment le fait que, pour participer à des chaînes mondiales de produits de base de plus en plus complexes (notamment en horticulture), il faut avoir de fortes capacités techniques et informatiques, et que par conséquent un apport étranger est indispensable au succès des exportations des PMA. Le transfert de technologie, le financement et l'accès aux marchés peuvent être assurés par l'investissement étranger direct (IED), l'aide des pays donateurs, ou les deux, remédiant ainsi aux carences du marché local en moyens de financement et d'information. Dans les pays africains performants à l'exportation, notamment le Kenya, le Ghana et récemment l'Éthiopie, l'investissement étranger a été déterminant pour créer et développer une activité d'horticulture. Des sociétés multinationales comme Dole et Compagnie fruitière possèdent l'expérience et les moyens, ainsi que la motivation, permettant de contribuer à développer la capacité d'offre africaine, notamment par une formation et une aide visant à satisfaire les exigences des normes mondiales GAP en matière d'agriculture.

31. Par ailleurs, les gros investisseurs constatent qu'ils ont intérêt à promouvoir le développement en investissant dans les collectivités locales sous forme d'infrastructure et de services sociaux. Par conséquent, il est primordial que les pays se rendent compte qu'ils doivent créer des conditions permettant d'attirer l'IED en provenance des grandes

entreprises multinationales d'horticulture. Pour les PMA, particulièrement ceux qui sortent de conflits politiques et sociaux graves, il est difficile d'attirer l'IED. Les donateurs, y compris les institutions financières internationales comme la Banque mondiale, peuvent fournir l'injection initiale de capital et de savoir-faire et ils ont contribué de façon décisive à lancer une horticulture d'exportation dans certains pays, par exemple par des recherches visant à adapter les cultures au climat local et par la construction d'entrepôts frigorifiques. Cependant, l'aide des donateurs est moins fiable que l'investissement étranger, étant donné que les préoccupations des donateurs sont à court terme et leurs ressources limitées, et que la viabilité des activités créées avec leur concours est incertaine. Les donateurs doivent être conscients que les petites exploitations sont de plus en plus vulnérables à différents chocs et qu'elles ne sont pas toujours rentables à long terme. Ainsi, les normes de plus en plus exigeantes des filières mondiales d'horticulture ont des conséquences néfastes sur la culture et l'exportation de produits horticoles par des petits exploitants. Les donateurs doivent donc concentrer leur aide sur des biens publics tels que les investissements dans les réseaux de transport et les entrepôts qui sont utiles à tous les producteurs, quelle que soit la taille de l'entreprise.

32. Une politique des pouvoirs publics propre à susciter un bon climat d'investissement est une condition nécessaire à l'IED et à la participation des donateurs. Elle comprend la prestation de services de base, l'abstention d'intervention excessive et des encouragements à l'investissement transparents et bien rodés. L'évolution récente de pays comme le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe a renforcé l'importance fondamentale d'une bonne gouvernance pour éviter les conflits sociaux. Au-delà de ces facteurs fondamentaux, le rôle précis de l'État varie en fonction de la situation et des capacités locales. Au Sénégal, l'horticulture s'est développée grâce en partie à l'absence d'ingérence des pouvoirs publics comme celle qui avait nui à l'industrie sénégalaise dans le passé. En revanche, l'expérience de l'Éthiopie en matière de floriculture montre qu'un effort de promotion actif des pouvoirs publics, y compris des facilités accordées aux investisseurs étrangers, peut être un succès s'il est bien conçu et bien appliqué. Comme pour les industries aidées par des donateurs dans des pays tels que l'Ouganda, l'avenir dira si la floriculture subventionnée en Éthiopie est une activité viable. Il faudra suivre de près l'expérience éthiopienne afin d'en tirer des leçons pour d'autres pays. Les gouvernements des PMA et les donateurs doivent s'attacher ensemble à susciter des organisations de soutien efficace pour les producteurs, organisations qui favorisent les intérêts du secteur de l'horticulture et fassent office de groupes de coordination dans les questions d'intérêt mutuel, particulièrement lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité. Le système GlobalGAP permet la création de systèmes nationaux de bonnes pratiques agricoles adaptés aux conditions locales en vue d'obtenir une certification, mais la mise en place de systèmes GAP locaux est assez lente.

33. Les autres leçons dont il conviendrait de tenir compte dans le programme d'action successeur de celui de Bruxelles concernent la dépendance excessive de l'économie des PMA à l'égard des produits primaires. La croissance économique et la progression des exportations qu'ils ont enregistrées récemment ne se sont pas accompagnées d'une augmentation de la valeur ajoutée. Autrement dit, il n'y a aucune amélioration à l'échelle des pays en termes de productivité, de valeur ajoutée par les producteurs nationaux et de transformation structurelle durable de l'économie. L'accroissement des recettes d'exportation résulte simplement du renchérissement mondial des produits de base et de l'accroissement des exportations traditionnelles ou non traditionnelles. Si ces améliorations incitent à l'optimisme, force est de constater qu'elles n'ont pas été accompagnées d'une transformation structurelle de l'économie et que, de ce fait, les PMA restent extrêmement vulnérables aux chocs et aux crises. Par conséquent, pour tirer profit de la mondialisation tout en réduisant ses risques au maximum, les PMA doivent diversifier leur tissu économique en développant leur capacité de production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée, en vue de parvenir à des transformations socioéconomiques de fond. Dans



l'ensemble, les politiques et stratégies de libéralisation appliquées depuis des années n'ont pas donné les résultats escomptés.

34 Dans les dernières décennies, la plupart des PMA ont réalisé de vastes réformes économiques et programmes d'ajustement visant à libéraliser leur commerce. Cette action ne leur a pas permis d'obtenir le type et la qualité de croissance propres à les extraire de leur marginalisation persistante. Bien entendu, cela ne veut pas dire que le protectionnisme soit la meilleure solution, ces pays doivent repousser toute tentative ou tentation de recourir à une politique protectionniste. Ils doivent au contraire élaborer leurs propres politiques et stratégies de développement endogènes sur la base de leurs propres réalités socioéconomiques, de leurs ressources intérieures, de leurs capacités institutionnelles et des conditions locales en général.

35. Par ailleurs, la dégradation de l'environnement, le changement climatique et les perturbations météorologiques provoquent des sécheresses, des famines, de la désertification, des cyclones, des inondations, etc. La conjonction de ces catastrophes naturelles freine le progrès socioéconomique des PMA, qui sont foncièrement dépourvus des moyens institutionnels et financiers de s'adapter aux phénomènes naturels et d'en atténuer les effets. L'expérience montre que ce sont les pays pauvres et les populations pauvres qui souffrent le plus des crises naturelles, lesquelles diminuent leurs chances de se libérer de l'engrenage de la pauvreté. Les conséquences néfastes du changement climatique pourraient chasser des PMA des millions de réfugiés écologiques. La destruction d'Haïti par le tremblement de terre du 12 janvier est une nouvelle illustration de la vulnérabilité inhérente des PMA aux chocs et aux catastrophes naturels ainsi que de leur impossibilité d'atténuer les conséquences dévastatrices de ces chocs. L'exemple d'Haïti est pour les PMA et leurs partenaires de développement un coup de semonce pour les inciter à construire une résilience économique et institutionnelle. Pour sa part, la communauté internationale doit se mobiliser davantage pour participer à l'effort de redressement, de relèvement et de reconstruction en Haïti.